

PRÉFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNE DE VERSAILLES

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation environnementale unique concernant le projet d'aménagement de la ZAC Satory Ouest

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale unique concernant l'aménagement de la ZAC Satory Ouest à Versailles.

Cette enquête portera sur :

- l'autorisation loi sur l'eau au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement
- la demande de dérogation à la protection des espèces protégées au titre des articles L411-1 et L411-2 et suivants du code de l'environnement
- l'autorisation de travaux en site classé au titre de l'article L341-10 du code de l'environnement

Cette enquête, d'une durée de 30 jours, se tiendra du **jeudi 29 septembre 2022 à 8 h 30 au vendredi 28 octobre 2022 à 17 h**.

Commissaire enquêteur :

Mme Brigitte Morvant, chargée d'innovation sociale, ancienne maire de Mareil-Marly.

Lieux de l'enquête :

Le dossier d'enquête unique comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements sera mis à la disposition du public :

- à la mairie de Versailles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- sur le site internet dédié : <http://zac-satory-ouest-versailles.enquetepublique.net>
- sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 45

Il sera également consultable sur le site internet de la préfecture des Yvelines, à l'adresse suivante : <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/eau>

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations et propositions du public, pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Versailles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur, domicilié pour cette enquête à la mairie de Versailles, désignée comme siège de l'enquête, afin d'être annexées au registre de la mairie.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions, pendant la durée de l'enquête, sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié :

<http://zac-satory-ouest-versailles.enquetepublique.net>

ainsi que via l'adresse électronique dédiée à l'enquête :

zac-satory-ouest-versailles@enquetepublique.net

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront à la mairie de Versailles, aux jours et heures suivants :

- jeudi 29 septembre 2022 de 9 h à 12 h
- vendredi 14 octobre 2022 de 9 h à 12 h
- samedi 15 octobre 2022 de 9 h à 12 h
- mercredi 19 octobre de 9 h à 12 h sous la forme d'une permanence téléphonique -
Tel : 01 30 97 81 00
- vendredi 28 octobre 2022 de 14 h à 17 h

Toutes informations concernant ce projet pourront être obtenues auprès de l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay à l'adresse suivante : contact@oin-paris-saclay.fr

Une réunion d'information et d'échanges avec le public sera organisée le 13 octobre 2022, à partir de 18 h 30, à l'université libre de Versailles située 6 Impasse des Gendarmes.

Conformément aux dispositions des articles R.181-2 et R.181-39 du code de l'environnement, le préfet se prononcera à l'issue de la procédure et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (C.O.D.E.R.S.T) départemental, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale du projet envisagé.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines et à la mairie de Versailles, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture (www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques).